

HUGUES POIRIER

COMMISSAIRE AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES
COMMISSAIRES AUX COMPTES OUEST ATLANTIQUE

18, Avenue du Général de Gaulle
17410 SAINT-MARTIN-DE-RÉ

E-mail : h.poirier@cabinet-poirier.fr

USEAB

Salle Omnisports de la C.C.V

Rue Michel Bouchet

37420 AVOINE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2025

USEAB
Siège social : Salle omnisports de la C.C.V.
Rue Michel Bouchet
37420 AVOINE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/08/2025

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association USEAB relatifs à l'exercice clos le 31/08/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association USEAB à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/09/2024 à la date d'émission de mon rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

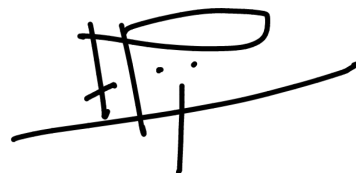
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Martin-de-Ré, le 23 Janvier 2026
Le Commissaire aux comptes

Hugues POIRIER



COMPTES ANNUELS

AU 31 AOUT 2025

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/08/2025	Net au 31/08/2024
. Frais d'établissement				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
. Frais de recherche et développement				
. Donations temporaires d'usufruit				
. Concessions, brevets, licences, marques				
. Autres				
. Immobilisations incorporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
. Terrains				
. Constructions				
. Installations tech., matériels, outillage	47 187	33 624	13 564	500
. Autres	10 822	10 148	674	447
. Immobilisations corporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
. Participations et Créances rattachées	68		68	67
. Autres titres immobilisés				
. Prêts				
. Autres	9 850		9 850	9 850
Total	67 927	43 772	24 156	10 864
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	15 128		15 128	16 906
Créances				
. Créances usagers et comptes rattachés				
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres	35 191		35 191	7 895
Valeurs mobilières de placement				115 000
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	560 609		560 609	432 717
Charges constatées d'avance	9 272		9 272	7 546
Total	620 200		620 200	580 064
COMPTES DE REGULARISATION				
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remb. des emprunts				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
Total				
TOTAL ACTIF	688 127	43 772	644 356	590 928

	Net au 31/08/2025	Net au 31/08/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires	16 204	
Fonds propres avec droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
. Réserves statutaires ou contractuelles		
. Réserves pour projet de l'entité		
. Autres		
Report à nouveau	521 909	493 146
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	23 901	28 762
Situation nette (sous-total)	562 014	521 909
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	562 014	521 909
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	9 402	1 750
Total	9 402	1 750
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 994	20 085
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	31 284	29 235
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 866	5 393
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	12 795	12 556
Total	72 940	67 269
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	644 356	590 928

	du 01/09/2024	%	du 01/09/2023	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/08/2025	PE	au 31/08/2024	PE	en euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Cotisations	267 239	29,61	248 135	31,17	19 104	7,70
Ventes de biens et services :						
- ventes de biens	338 181	37,46	299 061	37,57	39 119	13,08
<i>dont ventes de dons en nature</i>						
- ventes de prestations de services	35 276	3,91	29 663	3,73	5 613	18,92
<i>dont parrainages</i>	24 949	2,76	22 326	2,80	2 622	11,75
Produits de tiers financeurs :						
- Concours publics et subventions	226 884	25,13	195 128	24,51	31 756	16,27
- Versements des fondateurs ou consommation de dot. consommable						
- Ressources liées à la générosité du public :						
Dons manuels	33 346	3,69	19 068	2,40	14 278	74,88
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dép., provisions et transferts de charges						
Utilisations des fonds dédiés	1 750	0,19	5 000	0,63	-3 250	-65,00
Autres produits	3	0,00	2	0,00	1	74,47
Total	902 679	100,00	796 057	100,00	106 622	13,39
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats de marchandises	176 565	19,56	162 118	20,37	14 447	8,91
Variation de stocks	1 778	0,20	6 223	0,78	-4 444	-71,42
Autres achats et charges externes	309 765	34,32	276 671	34,76	33 094	11,96
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	5 314	0,59	4 509	0,57	805	17,85
Salaires	288 343	31,94	247 263	31,06	41 080	16,61
Cotisations sociales	85 340	9,45	73 962	9,29	11 377	15,38
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 439	0,16	1 096	0,14	343	31,34
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés	9 402	1,04	1 750	0,22	7 652	437,26
Autres charges	25	0,00	1	0,00	24	2080,53
Total	877 972	97,26	773 594	97,18	104 379	13,49
Résultat d'exploitation	24 707	2,74	22 463	2,82	2 243	9,99
PRODUITS FINANCIERS						
De participation	2	0,00	2	0,00	-0	-1,27
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	6 149	0,68	7 330	0,92	-1 181	-16,12
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de V.M.P.						
Total	6 151	0,68	7 332	0,92	-1 181	-16,11
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différence négatives de change						
Charges nettes sur cession de V.M.P.						
Total						
Résultat financier	6 151	0,68	7 332	0,92	-1 181	-16,11

	du 01/09/2024 au 31/08/2025	% PE	du 01/09/2023 au 31/08/2024	% PE	Var. en val. annuelle	
					en euros	%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	30 857	3,42	29 795	3,74	1 062	3,56
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Sur opérations de gestion			1 236	0,16	-1 236	#####
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciatio et transferts de charges						
Total			1 236	0,16	-1 236	#####
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Sur opérations de gestion	6 956	0,77	2 269	0,29	4 687	206,57
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total	6 956	0,77	2 269	0,29	4 687	206,57
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-6 956	-0,77	-1 033	-0,13	-5 923	#####
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	908 829		804 625		104 204	12,95
TOTAL DES CHARGES	884 928		775 862		109 065	14,06
EXCEDENT OU DEFICIT	23 901	2,65	28 762	3,61	-4 861	-16,90
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature	209 705		211 551		-1 846	-0,87
Prestations en nature						
Bénévolat	334 311		357 555		-23 244	-6,50
Total	544 015		569 106		-25 091	-4,41
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens	209 705		211 551		-1 846	-0,87
Prestation en nature						
Personnel bénévole	334 311		357 555		-23 244	-6,50
Total	544 015		569 106		-25 091	-4,41

ANNEXE

- Informations sur l'entité et faits majeurs de l'exercice
- Règles et méthodes comptables
- Règles comptables sur les actifs, amortissements et dépréciation
- Notes sur le Bilan Actif
- Notes sur le Bilan Passif
- Notes sur le Compte de Résultat
- Engagements financiers et autres engagements

ANNEXE

Exercice clos le : 31/08/2025

Durée : 12 mois

1 - INFORMATIONS SUR L'ENTITE**Objet :**

L'association UNION ELECTRIQUE AVOINE-BEAUMONT a pour objet principal de favoriser l'accès à la pratique sportive de ses membres.

Activités ou missions :

Son activité est développée autour de trois axes :

- la pratique et l'éducation physique et des sports (en compétition ou non)
- l'animation d'activités de loisirs
- l'organisation de manifestations communes

Moyens mis en oeuvre :

Un staff restreint de salariés permanents, une forte participation des membres dans le cadre du bénévolat ainsi que l'aide significative des collectivités locales, permettent la réalisation de l'objet social de l'association.

Effectifs :

13

2 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Fusion par absorption de l'association Sport Santé dans le Pays du Chinonais dans le but de mettre en commun les activités proposées et de centraliser la gestion comptable et administrative.

Fusion établie sur les bases des comptes respectifs arrêtés au 31/08/2024 avec apports des éléments actifs et passifs de l'association absorbée à l'association absorbante soit un actif de 16203.79 € et un passif nul. L'actif étant exclusivement constitué des soldes de trésorerie.

3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général et du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'activité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

4 - REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS, AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

OPTIONS RETENUES

	Date de 1ère option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles				☒
des titres de participation				☒
des autres titres immobilisés et titres de placement				☒
Frais externe de formation				
nécessaires à la mise en service				☒
Coûts d'emprunts activables				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				☒
Dépenses de développement remplissant les les critères d'activation				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				☒

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Dont frais de développement						
Dont fond commercial						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels						
Autres immobilisations corporelles						

5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement :

Frais de constitution.....
Frais de premier établissement.....

Valeur nette

Taux amortissement

Frais de développement :

Frais de développement.....

Valeur nette

Taux amortissement

Fonds commercial :

Eléments achetés.....
Eléments réévalués.....
Eléments reçus en apport.....

Valeur nette

Taux amortissement

Actif immobilisé :

Valeurs brutes

Immobilisations incorporelles.....
Immobilisations corporelles.....
Biens reçus par legs ou donations et
destinés à être cédés

Immobilisations financières.....

Total.....

A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
45 134	14 729	1 854	58 009
9 917	9 851	9 850	9 918
55 051	24 580	11 704	67 927

Amortissements et dépréciations

Immobilisations incorporelles.....
Immobilisations corporelles.....
Biens reçus par legs ou donations et
destinés à être cédés

Immobilisations financières.....

Total.....

A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
44 187	1 439	1 854	43 772
44 187	1 439	1 854	43 772

Créances représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Usagers.....
Autres créances.....

Etat des créances :

Actif immobilisé.....
Actif circulant et charges constatées d'avance.

Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
9 850	9 850	
44 463	44 463	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Participations et créances rattachées.....
Immobilisations financières.....
Usagers et comptes rattachés.....
Autres créances.....
Disponibilités.....

31 758

Charges constatées d'avance :

9 272

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT

	Déficit	Excédent
Résultat de l'exercice précédent		28 762

AFFECTATION	Augmentations	Diminutions
Fonds propres sans droit de reprise	16 204	
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	28 762	
Total des affectations	44 966	

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions ou consommations	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise.....		16 204		16 204
Fonds propres avec droit de reprise.....				
Ecart de réévaluation.....				
Réserves.....				
Report à nouveau.....	493 146	44 966	16 204	521 909
Résultat de l'exercice.....	28 762	23 901	28 762	23 901
Situation nette	521 909	85 071	44 966	562 014
Fonds propres consommables.....				
Subventions d'investissement.....				
Provisions réglementées.....				
Total.....	521 909	85 071	44 966	562 014

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DES RESERVES, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Réserves				
Réserves indisponibles.....				
Réserves statutaires ou contractuelles..				
Réserves réglementées :				
- plus-values nettes long terme.....				
- sur octroi de subvention d'investissement.....				
- autres.....				
Réserves pour projet de l'entité.....				
Total (1)				
Provisions réglementées				
Relatives aux immobilisations.....				
Relatives aux stocks.....				
Relatives aux autres éléments d'actif....				
Amortissements dérogatoires.....				
Provision spéciale de réévaluation.....				
Plus-value réinvestie.....				
Autres provisions réglementées.....				
Total (2)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges.....				
Provisions pour garanties aux usagers..				
Provisions pour risques d'emploi.....				
Provision pour amendes et pénalités.....				
Provisions pour charges sur legs et donations.....				
Provision pour grosses réparations.....				
Autres provisions risques et charges.....				
Total (3)				
Dépréciations				
Sur immobilisations				
- incorporelles.....				
- corporelles.....				
- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
- financières.....				
Sur stocks et en cours.....				
Sur cptes usagers et cptes rattachés....				
Autres dépréciations.....				
Total (4)				
Total général (1 + 2 + 3 + 4)				
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation.....				
- financières.....				
- exceptionnelles.....				

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)							
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS REPORTEES LIES AUX LEGS ET DONATIONS							
Origine des fonds reportés	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture			
Total							
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES							
Origine des fonds dédiés	Fonds dédiés à l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisation en cours de l'exercice		Transferts en fonds dédiés (en + ou en -)	Fonds dédiés à la clôture	
			Montant global	Dont remboursement aux tiers		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exer.
	A	B	C		D	A+B-C+D	
Subventions d'exploitation							
ANS - Handball							
Région académique - Judo	1 750		1 750		6 652	6 652	
ANS - Multi-activité							
Handball					1 750	1 750	
Tennis					1 000	1 000	
Sous-total	1 750		1 750		9 402	9 402	
Contributions financières d'autres organismes							
Sous-total							
Ressources liées à la générosité du public							
Sous-total							
Total	1 750		1 750		9 402	9 402	

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

Etats des dettes :

	Montant brut	A 1an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	23 994	23 994		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	31 284	31 284		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	4 866	4 866		
Produits constatés d'avance	12 795	12 795		
Total :	72 940	72 940		

Dettes représentées par des effets de commerce : Non recensé

Dettes financières.....

Fournisseurs.....

Autres dettes.....

Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs.....	4 700
Dettes fiscales et sociales.....	6 795
Autres dettes	4 866

Produits constatés d'avance :

12 795

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Méthode de valorisation des contributions volontaires figurant au compte de résultat.

Nature	Modalités de recensement et de valorisation
Bénévolat des membres des bureaux de section du conseil d'administration et de certains membres actifs (dont ceux intervenant lors du festival AZG)	Recensement des heures de chaque section sur un tableur type validé par chaque Président de section. Ces heures sont valorisées à un taux horaire de 14,56 €
Mise à disposition des locaux suivants : - Complexe de tennis & squash (Commune d'Avoine) - Stade de football (Commune d'Avoine) - Dojo (CCCVL) - Salle omnisport d'Avoine (CCCVL) - Salle omnisport de Beaumont-en-V. (CCCVL) - Stade d'athlétisme (CCCVL) - Salle multi-activité de Huismes (CCCVL) - Salle des fêtes (Commune d'Avoine) - Espace culturel (Commune d'Avoine) - Espace détente de la piscine d'Avoine (CCCVL) - Salle multi-activité de Savigny-en-V. (CCCVL)	Chaque collectivité territoriale et EPCI a valorisé la mise à disposition des locaux en répartissant leur coût annuel en fonction de leur durée d'utilisation par les sections de l'USEAB.

Informations sur les contributions volontaires ne figurant pas au compte de résultat.

Motifs de la non comptabilisation :

L'association, pour mener ses actions, s'appuie d'une part, sur les bénévoles, et d'autre part, sur la mise à disposition des biens meubles et immeubles.

L'USEAB n'étant pas en mesure de recenser et/ou de valoriser les contributions en nature listées ci-après, celles-ci n'ont pas été comptabilisées (art. 211-1 du règlement 2018-06 de l'ANC).

Nature	Valorisation
Bénévolat des adhérents non membre du bureau (à l'exception des membres actifs de la section hand ball du mercredi)	
Mise à disposition du terrain de stand de tirs (propriétaire privé).	

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)***MONTANTS RELATIFS AUX LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE*****Produits**

Montant perçu au titre d'assurances-vie

Montant de la rubrique "Legs, donations"

Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés

Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations

Total des produits**Charges**

Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés

Reports en fonds reportés liés aux legs et donations

Total des charges***FRAIS DE DEVELOPPEMENT***

Frais de développement comptabilisés en charge au cours de l'exercice

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**Honoraires des commissaires aux comptes**

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes		
Honoraires afférents aux services autres que la certification		
Total		

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements reçus :

Non recensé

Dons en nature destinés à être cédés.....

Garanties, cautions obtenues.....

Autorisation de découvert

Autres engagements

Engagements donnés :

Non recensé

Avals et cautions.....

Autres engagements

Dettes garanties par des sûretés réelles

Montant garanti

Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées :

Exercice en cours		Exercice précédent	
Provisionné	Non provis.	Provisionné	Non provis.

Régimes à prestations définies

Régimes additifs en droits

Régimes chapeaux

Indemnités de fin de carrière

Méthodes et hypothèses utilisées :

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS (suite)

Engagements**de crédit bail :**

Terrains
 Constructions
 Inst. techn., mat. & out.
 Autres immo. corp.
 Immo. en cours

Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix achat résiduel (1)
Exercice	Cumulées	jusqu'à 1 an	+1 à 5 ans	+ 5 ans	Tot. à payer	

Totaux

--	--	--	--	--	--	--

(1) Selon contrat

AUTRES ENGAGEMENTS

Rémunération brute des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés :

- Cadres dirigeants bénévoles : néant
- Cadres dirigeants salariés : néant

Subventions de la Commune de Beaumont-en-Véron et de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire :

-> les subventions octroyées pour 2025 ont été intégralement rattachées à l'exercice clôturant le 31/08/2025.